

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour distribution immédiate

BRP PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE SON DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2025

Faits saillants du trimestre :

- Les revenus se sont établis à 1 841,9 millions \$, en baisse de 33,7 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète l'objectif de la Société de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau.
- Le bénéfice net s'est établi à 7,2 millions \$, en baisse de 331,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent.
- Le BAIIA normalisé¹ s'est établi à 198,5 millions \$, en baisse de 58,0 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice dilué normalisé par action^{1, 2} s'est établi à 0,61 \$, en baisse de 2,60 \$ par action, et le bénéfice dilué par action s'est établi à 0,09 \$, en baisse de 4,17 \$ par rapport à l'exercice précédent.
- Les ventes au détail de produits de sports motorisés en Amérique du Nord ont diminué de 18 %, comparativement à une baisse d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 % à 10 % pour l'industrie.
- Nous avons ajusté nos prévisions pour l'ensemble de l'exercice en ce qui a trait aux revenus, qui devraient maintenant se situer entre 7,8 milliards \$ et 8,0 milliards \$, et relativement au bénéfice dilué normalisé par action^{1, 2}, qui devrait maintenant se situer entre 2,75 \$ et 3,25 \$.

Événements récents - Faits saillants du Club BRP 2025

- La Société a continué de repousser les limites de l'innovation et de la technologie en améliorant ses gammes de produits existantes, notamment avec l'introduction des tout nouveaux VTT Can-Am Outlander 850 et 1000R, de la gamme de VCC Can-Am Maverick R Max, du Sea-Doo FishPro Apex, du ponton Sea-Doo Switch Fish et des modèles 2025 des bateaux Alumacraft Competitor et Trophy, ainsi que le lancement du tout nouveau véhicule à trois roues Can-Am Canyon.
- BRP a aussi lancé officiellement sa gamme de motos entièrement électrique Can-Am Pulse et Can-Am Origin, ce qui marque son entrée officielle dans l'industrie de la moto électrique.

Valcourt, Québec, le 6 septembre 2024 – BRP Inc. (TSX: DOO; NASDAQ: DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et le semestre clos le 31 juillet 2024. Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les résultats financiers complets sont disponibles sur <u>SEDAR+</u> et sur <u>EDGAR</u> ainsi que dans la section <u>Rapports trimestriels</u> du site Web de BRP.

- « Nos résultats ont été conformes à nos attentes et reflètent notre objectif continu de réduire les stocks au sein du réseau afin de maintenir notre proposition de valeur aux concessionnaires. Nous avons réalisé de grands progrès à cet égard, mais le contexte de vente au détail est plus difficile en raison de la conjoncture économique qui exerce une pression sur la demande des consommateurs. Par conséquent, notre priorité est de continuer à gérer de façon proactive la production et les niveaux des stocks, ce qui nous amène à revoir nos prévisions pour l'exercice », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction de BRP.
- « Nous venons d'organiser un événement réussi à l'intention des concessionnaires au cours duquel nous avons lancé des innovations de premier plan dans l'industrie, comme nos motos électriques *Can-Am*, ce qui reflète notre engagement continu à investir dans la recherche et le développement. Pour ce qui est de nos perspectives, nous avons pleinement confiance dans notre stratégie à long terme et nous continuons de bâtir un avenir solide. Nous sommes les mieux positionnés pour demeurer au sommet, alors que nous continuons de tirer parti de nos solides facteurs d'affaires fondamentaux », a conclu M. Boisjoli.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

^{2.} Le bénéfice par action peut également être appelé « BPA ».

Faits saillants financiers

Trimestres clos les			Semestres clos les	
(en millions \$ CA, sauf les données par action et la marge)	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Revenus	1 841,9 \$	2 778,0 \$	3 873,6 \$	5 207,4 \$
Marge brute	376,5	697,6	856,5	1 321,1
Pourcentage de marge brute	20,4 %	25,1 %	22,1 %	25,4 %
BAIIA normalisé ¹	198,5	473,1	445,7	850,2
Bénéfice net (perte nette)	7,2	338,7	(0,2)	493,2
Bénéfice net normalisé ¹	46,4	255,4	118,9	447,4
Bénéfice (perte) par action – dilué	0,09	4,26	(0,01)	6,16
Bénéfice normalisé par action – dilué ¹	0,61	3,21	1,57	5,59
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	73 756 062	77 874 472	74 320 712	78 357 505
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	74 722 829	79 255 857	75 371 619	79 828 732

PRÉVISIONS ET PERSPECTIVES AJUSTÉES POUR L'EXERCICE 2025

Les prévisions pour l'exercice 2025 ont été ajustées comme suit :

		Prévisions pour l'exercice 2025 ⁴ par rapport
Mesure financière	Exercice 2024	à l'exercice 2024
Revenus		
Produits toutes saisons	5 339,4 \$	Baisse de 20 % à 22 %
Produits saisonniers	3 410,7	Baisse de 30 % à 32 %
PAV liés aux véhicules récréatifs et		
moteurs pour OEM	1 184,6	Baisse de 5 % à 7 %
Groupe marin	432,3	Baisse de 40 % à 50 %
Total des revenus de la Société	10 367,0	7,8 milliards \$ à 8,0 milliards \$
BAIIA normalisé ¹	1 699,6	890 millions \$ à 940 millions \$
Bénéfice normalisé par action – dilué ¹	11,11	2,75 \$ à 3,25 \$
Bénéfice net	744,5	90 millions \$ à 120 millions \$

Autres hypothèses relatives aux prévisions pour l'exercice 2025

- Dotation à l'amortissement ajustée : 430 millions \$ (comparativement à 382 millions \$ à l'exercice 2024)
 Frais financiers nets ajustés : 185 millions \$ (comparativement à 175 millions \$ à l'exercice 2024)
- Taux d'imposition effectif^{1,3}
 25,0 % à 25,5 % (comparativement à 23,6 % à l'exercice 2024)
 Nombre moyen pondéré d'actions dilué :
 75,0 millions d'actions (comparativement à 78,5 millions à l'exercice 2024)
- Dépenses d'investissement : ~ 475 millions \$ (comparativement à 586 millions \$ à l'exercice 2024)

Perspectives trimestrielles pour l'exercice 2025⁴

La Société s'attend à ce que le bénéfice dilué normalisé par action^{1, 2} pour le troisième trimestre de l'exercice 2025 augmente d'un niveau de pourcentage se situant entre le haut de la tranche de 1 % à 10 % et le bas de la tranche de 10 % à 20 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice 2025.

- 1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.
- 2. Le bénéfice par action peut également être appelé « BPA ».
- 3. Le taux d'imposition effectif est fondé sur le bénéfice normalisé avant la charge d'impôt normalisée.
- 4. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Principales hypothèses » à la fin du présent communiqué de presse pour un résumé des facteurs de risque importants qui pourraient influer sur les prévisions présentées ci-dessus et un résumé des hypothèses sous-jacentes aux prévisions pour l'exercice 2025.

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Comme prévu, la Société a continué de mettre l'accent sur la réduction des niveaux des stocks au sein du réseau au cours du trimestre clos le 31 juillet 2024, ce qui a donné lieu à une diminution du volume des expéditions et, par conséquent, à une baisse des revenus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du volume des expéditions, la hausse des programmes de vente attribuable à l'intensification des activités promotionnelles et la baisse de l'effet de levier lié aux frais fixes en raison de la réduction des expéditions ont donné lieu à une diminution de la marge brute et du pourcentage de marge brute par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution a été contrebalancée en partie par la composition favorable des ventes.

Les ventes au détail trimestrielles de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 18 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2024. La diminution s'explique principalement par le ralentissement de la demande au sein de l'industrie à l'égard des produits saisonniers et des produits toutes saisons.

Revenus

Les revenus ont diminué de 936,1 millions \$, ou 33,7 %, pour se chiffrer à 1 841,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à 2 778,0 millions \$ pour la période correspondante close le 31 juillet 2023. La diminution des revenus est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans toutes les des gammes de produits, car la Société a poursuivi son objectif de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau, et à la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes dans la plupart des gammes de produits. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 29 millions \$.

- Produits toutes saisons⁵ (54 % des revenus du deuxième trimestre de l'exercice 2025): Les revenus tirés des produits toutes saisons ont diminué de 476,6 millions \$, ou 32,6 %, pour se chiffrer à 985,0 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à 1 461,6 millions \$ pour la période correspondante close le 31 juillet 2023. La diminution des revenus tirés des produits toutes saisons est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans toutes les gammes de produits, car la Société a poursuivi son objectif de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau, et à la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes de VCC et de V3R. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 18 millions \$.
- Produits saisonniers⁵ (29 % des revenus du deuxième trimestre de l'exercice 2025): Les revenus tirés des produits saisonniers ont diminué de 355,7 millions \$, ou 39,6 %, pour se chiffrer à 541,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à 897,5 millions \$ pour la période correspondante close le 31 juillet 2023. La diminution des revenus tirés des produits saisonniers est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans toutes les gammes de produits, car la Société a poursuivi son objectif de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau, et à la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes dans toutes les gammes de produits. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 8 millions \$.
- PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM⁵ (14 % des revenus du deuxième trimestre de l'exercice 2025): Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont diminué de 35,9 millions \$, ou 12,2 %, pour se chiffrer à 258,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à 294,2 millions \$ pour la période correspondante close le 31 juillet 2023. La diminution des revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes en raison du niveau élevé des stocks de motoneiges au sein du réseau et de la baisse des ventes au détail dans d'autres gammes de produits. La diminution comprend également une fluctuation favorable des taux de change de 3 millions \$.

Ski-Doo Lynx Sea-Doo Can-Am Rotax Alumacraft Manitou

Quintrex

• Groupe marin⁵ (3 % des revenus du deuxième trimestre de l'exercice 2025): Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont diminué de 67,5 millions \$, ou 53,2 %, pour se chiffrer à 59,4 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à 126,9 millions \$ pour la période correspondante close le 31 juillet 2023. La diminution des revenus tirés du secteur Groupe marin est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes en raison des stocks élevés des concessionnaires, au ralentissement de la demande des consommateurs au sein de l'industrie et à la hausse des programmes de vente.

Ventes au détail en Amérique du Nord

Les ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord ont diminué de 18 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par le ralentissement de la demande au sein de l'industrie à l'égard des produits saisonniers et des produits toutes saisons.

- Les ventes au détail de produits toutes saisons en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 10 à 20 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 juillet 2023. En comparaison, l'industrie des produits toutes saisons a affiché une baisse d'un niveau de pourcentage se situant dans le milieu de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.
- Les ventes au détail de produits saisonniers en Amérique du Nord ont diminué d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 20 à 30 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 juillet 2023. L'industrie des produits saisonniers a affiché une baisse d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 10 à 20 pour cent au cours de la même période.

Les ventes au détail de produits marins de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 35 % par rapport au trimestre clos le 31 juillet 2023, étant donné que le volume de ventes au détail a été faible au cours de la période de comparaison.

Marge brute

La marge brute a diminué de 321,1 millions \$, ou 46,0 %, pour se chiffrer à 376,5 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à 697,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023. Le pourcentage de marge brute a diminué de 470 points de base pour s'établir à 20,4 %, comparativement à 25,1 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2023. La diminution de la marge brute et du pourcentage de marge brute s'explique par la baisse du volume de ventes, par la hausse des programmes de vente, ainsi que par la baisse de l'effet de levier lié aux frais fixes en raison de la réduction des expéditions. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes dans la plupart des gammes de produits. La diminution de la marge brute comprend une fluctuation favorable des taux de change de 9 millions \$.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont diminué de 16,7 millions \$, ou 5,2 %, pour se chiffrer à 302,1 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à 318,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023. La diminution des charges d'exploitation est principalement attribuable à la baisse des frais de recherche et développement en raison de la comptabilisation de subventions de recherche et développement d'exercices antérieurs. La diminution a été contrebalancée en partie par les coûts de restructuration et de réorganisation. Cette diminution des charges d'exploitation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 2 millions \$.

Ski-Doo Lynx Sea-Doo Can-Am Rotax Alumacraft Manitou

Quintrex

BAIIA normalisé¹

Le BAIIA normalisé¹ a diminué de 274,6 millions \$, ou 58,0 %, pour se chiffrer à 198,5 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à 473,1 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023. La diminution du BAIIA normalisé¹ est principalement attribuable à la baisse de la marge brute, partiellement contrebalancée par la baisse des charges d'exploitation.

Bénéfice net

Le bénéfice net a diminué de 331,5 millions \$ pour s'établir à 7,2 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à 338,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023. La diminution du bénéfice net est principalement attribuable à la baisse du bénéfice d'exploitation découlant de la baisse de la marge brute, en plus de la hausse des frais financiers et de la fluctuation défavorable des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la baisse de la charge d'impôt.

SEMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2024

Revenus

Les revenus ont diminué de 1 333,8 millions \$, ou 25,6 %, pour se chiffrer à 3 873,6 millions \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à 5 207,4 millions \$ pour la période correspondante close le 31 juillet 2023. La diminution des revenus est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes dans toutes les gammes de produits, car la Société a poursuivi son objectif de réduire les niveaux des stocks au sein du réseau, et à la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la composition favorable des ventes dans la plupart des gammes de produits. La diminution comprend une fluctuation favorable des taux de change de 46 millions \$.

BAIIA normalisé¹

Le BAIIA normalisé¹ a diminué de 404,5 millions \$, ou 47,6 %, pour se chiffrer à 445,7 millions \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à 850,2 millions \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2023. La diminution du BAIIA normalisé¹ est principalement attribuable à la baisse de la marge brute, légèrement contrebalancée par la baisse des charges d'exploitation.

Bénéfice net (perte nette)

Le bénéfice net (la perté nette) a diminué de 493,4 millions \$ pour se chiffrer à (0,2) million \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à 493,2 millions \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2023. La diminution du bénéfice net est principalement attribuable à la baisse du bénéfice d'exploitation découlant de la baisse de la marge brute, en plus de la hausse des frais financiers et de la fluctuation défavorable des taux de change relativement à la dette à long terme libellée en dollars américains. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par la baisse de la charge d'impôt.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de la Société ont totalisé 253,0 millions \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2024, comparativement à des flux de trésorerie nets de 748,2 millions \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2023. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la rentabilité et à des variations défavorables du fonds de roulement, partiellement contrebalancées par la baisse de l'impôt payé. Les variations défavorables du fonds de roulement sont attribuables au maintien de provisions plus élevées, ce qui reflétait l'intensification des activités promotionnelles au sein de l'industrie, et à la diminution des fournisseurs en raison de la réduction des activités d'achat.

La Société a investi 180,7 millions \$ de ses liquidités dans des dépenses d'investissement afin d'introduire de nouveaux produits et de moderniser l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future.

Au cours du semestre clos le 31 juillet 2024, la Société a également remboursé un montant de 246,2 millions \$ à ses actionnaires au moyen du paiement de dividendes trimestriels et de ses programmes de rachat d'actions.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

Dividende

Le 5 septembre 2024, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,21 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 11 octobre 2024 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 27 septembre 2024.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

Aujourd'hui, à 9 h (HE), BRP Inc. tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion, en anglais seulement, sur les résultats financiers de son deuxième trimestre de l'exercice 2025. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement no 69861), composez le 1 800 717-1738 (sans frais en Amérique du Nord). Cliquez ici pour obtenir les numéros internationaux.

La webdiffusion sur les résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2025 de la Société est disponible dans la section Rapports trimestriels du site Web de BRP.

À propos de BRP

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan qui comprend les motoneiges *Ski-Doo* et *Lynx*, les motomarines et les pontons *Sea-Doo*, les véhicules hors route et sur route *Can-Am*, les bateaux *Alumacraft* et *Quintrex*, les pontons *Manitou* et les systèmes de propulsion marine *Rotax* de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes et explore de nouvelles catégories de produits à basse tension et à assistance humaine. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, enregistre des ventes annuelles de 10,4 milliards \$ CA provenant de plus de 130 pays, et emploie près de 20 000 personnes ingénieuses et motivées à l'échelle mondiale.

www.brp.com @BRPnouvelles

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Alumacraft, Manitou, Quintrex, et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs à l'exercice 2025 de la Société, incluant les prévisions financières ajustées et les hypothèses connexes de la Société (notamment au sujet des revenus, du BAIIA normalisé, du taux d'imposition effectif, du bénéfice normalisé par action, du bénéfice net, de la dotation à l'amortissement, des frais financiers ajustés, du nombre moyen pondéré d'actions dilué et des dépenses d'investissement), les énoncés se rapportant à la déclaration et au paiement de dividendes, les énoncés qui portent sur les plans actuels et futurs de la Société, et les autres énoncés portant sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, notamment son objectif continu de réduire les stocks au sein du réseau, l'augmentation des dépenses promotionnelles et la gestion proactive de la production afin de maintenir la proposition de valeur des concessionnaires, la situation financière, la position sur le marché, notamment la volatilité prévue de la part de marché, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, notamment les tendances au ralentissement de la demande au sein de l'industrie ainsi que l'intensification soutenue des activités promotionnelles et les mesures d'établissement des prix, la demande prévue envers les produits et les services de la Société et la croissance durable anticipée, l'engagement continu à investir dans les activités de recherche et développement de produits et à repousser les limites de l'innovation, y compris les attentes quant au lancement régulier de nouveaux produits et au développement de produits destinés à façonner leur marché, notamment le lancement officiel des nouvelles motos électriques Can-Am, à leur conception, à leurs caractéristiques, à leur capacité ou à leur performance projetées, les dates prévues de leur mise en marché et l'incidence prévue du lancement de ces produits, les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières, lesquelles sont plus amplement décrites ci-dessous.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2024 et dans d'autres documents d'information continue déposés de temps à autre auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission: l'incidence de conditions économiques défavorables, y compris dans l'environnement actuel caractérisé par des taux d'intérêt et des taux d'inflation qui s'améliorent, mais qui demeurent élevés; tout fléchissement de l'acceptation sociale de la Société et de ses produits, notamment dans un contexte d'adoption plus généralisée de produits électriques ou à faibles émissions, les niveaux d'endettement élevés; toute indisponibilité de capitaux supplémentaires; la survenance de toute difficulté d'approvisionnement; la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; l'incapacité d'attirer, d'embaucher et de maintenir en poste des employés clés, y compris les hauts dirigeants ou les employés de la Société qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; toute défaillance de systèmes de technologie de l'information, atteinte à la sécurité ou cyberattaque, ou difficulté relative à la mise en œuvre

de nouveaux systèmes, notamment la mise en œuvre continue de son système ERP; la dépendance de la Société envers les ventes et les activités internationales; l'incapacité de la Société à mettre en œuvre avec succès sa stratégie de croissance; les fluctuations des taux de change; les conditions météorologiques défavorables, et plus généralement les changements climatiques; la nature saisonnière des activités de la Société et de certains de ses produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; toute incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; toute incapacité à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes pour la Société: toute incapacité à livrer concurrence de manière efficace aux concurrents ou toute incapacité à répondre aux attentes évolutives des consommateurs; toute incapacité à maintenir un système efficace de contrôle interne à l'égard de l'information financière et à produire en temps opportun des états financiers exacts; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce de la Société; toute réclamation importante liée aux produits; toute réclamation liée à la garantie des produits ou tout rappel de produits qui donne lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la non-souscription à une assurance convenable; l'incapacité de la Société à assurer une bonne gestion des niveaux des stocks; toute violation de droits de propriété intellectuelle et tout litige connexe; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication ou de répondre à la demande de la clientèle en raison de contraintes liées à la capacité de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des perturbations touchant l'infrastructure de transport et d'expédition; toute non-conformité aux clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; toute modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; toute dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce; toute détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'exercice d'activités de la Société par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante du groupe Beaudier et de Bain Capital; et les ventes futures d'actions à droit de vote subalterne par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date des présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, notamment les hypothèses suivantes : le ralentissement de la demande au sein de l'industrie à l'égard des produits saisonniers et des produits toutes saisons et un contexte macroéconomique de plus en plus difficile; la volatilité prévue de la part de marché; aucune détérioration additionnelle du conflit au Moyen-Orient; aucun rétablissement des inspections obligatoires mises en œuvre sur tous les camions de cargaison qui franchissent la frontière entre le Mexique et le Texas dans une mesure susceptible d'entraîner des perturbations importantes des activités; les principales monnaies dans lesquelles la Société exerce ses activités demeureront près des niveaux actuels; des taux d'inflation qui s'améliorent, mais qui demeurent élevés; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales, aux accords de libre-échange ou aux traités applicables à la Société; les marges de la Société devraient subir de nouvelles pressions découlant de la baisse des volumes; la base d'approvisionnement pourra continuer de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables en temps opportun; aucune nouvelle barrière commerciale ne sera imposée entre les territoires où la Société exerce ses activités; l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. La Société met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que, en raison du contexte

macroéconomique et géopolitique difficile dans lequel la Société évolue, ces hypothèses, qui étaient considérées comme raisonnables au moment où elles ont été formulées, pourraient comporter un degré d'incertitude élevé. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou la performance réels de la Société ou du secteur diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou de la performance futurs sous-entendus par ces énoncés.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué de presse renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment les normes ci-dessous.

Mesures non conformes aux normes IFRS	Définition	Motif
BAIIA normalisé	Bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la dotation à l'amortissement et les éléments normalisés	Aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la dotation à l'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, les gains ou les pertes non récurrents et les frais connexes à l'acquisition, pourraient être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice net normalisé	Bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments	En plus de la performance financière des activités d'exploitation, cette mesure tient compte de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.
Charge d'impôt normalisée	Charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques	Aider les investisseurs à déterminer la charge d'impôt relative aux éléments normalisés décrits précédemment, car ceux-ci sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Taux d'imposition effectif normalisé	Fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée	Aider les investisseurs à déterminer le taux d'imposition effectif, y compris les éléments normalisés décrits précédemment, car ceux-ci sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice normalisé par action – dilué	Calculé en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – dilué.	Aider les investisseurs à déterminer la performance financière normalisée des activités par action de la Société.
Flux de trésorerie disponibles	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	Aider les investisseurs à évaluer les capacités de la Société à générer des liquidités qui pourraient être disponibles pour les actionnaires et servir au remboursement de la dette et aux regroupements d'entreprises, après les dépenses d'investissement.

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

La Société invite le lecteur à se reporter aux tableaux ci-dessous pour connaître les rapprochements entre les mesures non conformes aux normes IFRS présentées par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Tableaux de rapprochement

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre les mesures non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS respectives.

	Trimestre	s clos les	Semestres clos les	
(en millions \$ CA)	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Bénéfice net (perte nette)	7,2 \$	338,7 \$	(0,2) \$	493,2 \$
Éléments normalisés				
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives (Gain) perte dans le cadre de l'offre publique de rachat	11,9	(77,6)	82,6	(33,8)
dans le cours normal des activités	_	(3,2)	_	(3,2)
Coûts liés aux regroupements d'entreprises ²	4,3	1,7	8,1	6,6
Coûts de restructuration et coûts connexes ³	14,6	_	30,8	_
Autres éléments ⁴	_	_	0,9	0,2
Ajustement au titre de l'impôt ^{1, 5}	8,4	(4,2)	(3,3)	(15,6)
Bénéfice net normalisé ¹	46,4	255,4	118,9	447,4
Charge d'impôt normalisée ¹	1,0	80,2	27,1	132,8
Frais financiers ajustés ¹	50,1	47,2	98,8	91,3
Produits financiers ajustés ¹	(4,0)	(2,9)	(5,8)	(4,4)
Dotation à l'amortissement ajustée ¹	105,0	93,2	206,7	183,1
BAIIA normalisé ¹	198,5 \$	473,1 \$	445,7 \$	850,2 \$

- 1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».
- 2. Coûts de transaction et amortissement des immobilisations incorporelles liés aux regroupements d'entreprises.
- 3. Coûts liés aux activités de restructuration et de réorganisation, qui sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ.
- 4. Les autres éléments comprennent les frais liés au reclassement effectué au cours de l'exercice 2025.
- 5. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les éléments inclus dans le bénéfice net normalisé¹ et le BAIIA normalisé¹ et les mesures conformes aux normes IFRS respectives, et présente également le calcul du bénéfice normalisé par action – de base et dilué¹.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
(en millions \$ CA, sauf les données par action)	31 juillet 2024	31 juillet 2023	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Rapprochement de la dotation à l'amortissement				
Dotation à l'amortissement	107,0 \$	95,7 \$	210,7 \$	188,1 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées				
aux regroupements d'entreprises	(2,0)	(2,5)	(4,0)	(5,0)
Dotation à l'amortissement ajustée	105,0 \$	93,2 \$	206,7 \$	183,1 \$
Rapprochement de la charge d'impôt				
Charge d'impôt	9,4 \$	76,0 \$	23,8 \$	117,2 \$
Ajustement au titre de l'impôt ²	(8,4)	4,2	3,3	15,6
Charge d'impôt normalisée ¹	1,0 \$	80,2 \$	27,1 \$	132,8 \$
Rapprochement des frais financiers				_
Frais financiers	50,1 \$	47,2 \$	98,8 \$	91,5 \$
Autres	_	_	_	(0,2)
Frais financiers ajustés	50,1 \$	47,2 \$	98,8 \$	91,3 \$
Rapprochement des produits financiers				
Produits financiers	(4,0) \$	(6,1) \$	(5,8) \$	(7,6) \$
Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le				
cours normal des activités		3,2	<u> </u>	3,2
Produits financiers ajustés	(4,0) \$	(2,9) \$	(5,8) \$	(4,4) \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – de base¹				
Bénéfice net normalisé ¹	46,4 \$	255,4 \$	118,9 \$	447,4 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,6)	(1,0)	(8,0)	(1,3)
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	73 756 062	77 874 472	74 320 712	78 357 505
Bénéfice normalisé par action – de base ¹	0,62 \$	3,27 \$	1,59 \$	5,69 \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – dilué ¹				
Bénéfice net normalisé ¹	46,4 \$	255,4 \$	118,9 \$	447,4 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,6)	(1,0)	(8,0)	(1,3)
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	74 722 829	79 255 857	75 371 619	79 828 732
Bénéfice normalisé par action – dilué ¹	0,61 \$	3,21 \$	1,57 \$	5,59 \$

^{1.} Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

^{2.} L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation et les flux de trésorerie disponibles¹.

	Semestres clos les	
(en millions \$ CA)	31 juillet 2024	31 juillet 2023
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	253,0 \$	748,2 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(165,3)	(204,9)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(15,5)	(15,5)
Flux de trésorerie disponibles ¹	72,2 \$	527,8 \$

^{1.} Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

-30-

Demande média :

Émilie Proulx Relations avec les médias media@brp.com

Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes Relations investisseurs Tél.: 450 532-6462

philippe.deschenes@brp.com